



SEANCE DU 14 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi quatorze mars, à seize heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dument convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Laurent BAUDE, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Semoy.

Nombre des membres en exercice : 11

Date de la convocation du Conseil d'Administration :

Présents : Laurent BAUDE - Philippe RINGUET - Nathalie RODRIGUES (à partir de 16h18) - Martine AIME - François-Xavier CHARBONNIER - Jacqueline PAVARD - Ginette LINGER

Absents excusés : Sana CHELDA - Elisabeth GUEYTE - Sylvie BERCEGEAY Imed ED DOUKANI

Pouvoirs : Elisabeth GUEYTE a donné pouvoir à Jacqueline PAVARD

Secrétaire de séance : Martine AIME

Administrateurs en exercice :	11
Administrateurs présents :	7
Pouvoir :	1
Ont voté :	
Pour	8
Contre	
Abstention	

06/25 - REPAS DES ANCIENS : PARTICIPATION FINANCIÈRE DES ACCOMPAGNANTS DE MOINS DE 71 ANS

Monsieur le Président informe que le repas des anciens organisé par le C.C.A.S. est réservé aux Semeyens âgés de 71 ans révolus à la date de l'évènement. Il se déroulera le 22 mars 2025. L'accompagnant qui n'a pas atteint l'âge de référence peut accompagner l'ayant droit moyennant une participation financière de 40.00 Euros.

Ceci étant exposé,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **DE FIXER le montant de la participation au repas du 22 mars 2025 à 40.00 euros pour les accompagnants de moins de 71 ans à la date du repas.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président à percevoir le montant des participations versées.**

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :
-recours administratif gracieux auprès de mes services
-recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans

Fait à Semoy, le 14 mars 2025

Le Maire, Président du CCAS

Laurent BAUDE